Mise en ligne : 13 août 2014.
Dernière modification : 28 mai 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

ÉTABLISSEMENTS LAURENT GAY, Saïgon
GRANDE CARROSSERIE FRANÇAISE
Ancienne maison Chauvin, fondée en 1876

(*Annuaire illustré de la Cochinchine*, 1905)

CARROSSIER-SELLIERS (457)

Brun fils, bd Charner, 110.

Gay frères [1], rues Pellerin et La-Grandière (anc. maison Chauvin).

Ducatel (angle pl. Rigault-de-Genouilly et r. de Yokohama) : maréchal-ferrant. — Pension de chevaux.

COCHINCHINE
Commerçants.
SAÏGON.
(AEC 1922)

Gay (Vve) et fils. — Carrosserie.

Laurent Gay (1891-1937)[2] ,
carrossier, garagiste,
éleveur, président de la Société des courses hippiques,
briquetier,
planteur d'hévéas,
planteur de café,
animateur des anciens combattants cochinchinois,
membre de l'Automobile-Club de Cochinchine,
dirigeant sportif,
organisateur de matches de boxe,
membre de la chambre d'agriculture,
représentant de celle-ci au conseil colonial de Cochinchine
et au port de commerce,
conseiller municipal de Saïgon, puis de Dalat…

---

[1] Il s'agit de Victor Antoine *Adrien* Gay, né le 9 mars 1864 à Luc-en-Diois (Drôme;) dans une famille de maréchaux-ferrants, et, probablement, de Justin, Gay, son frère, né le 19 février 1868 au même lieu, engagé volontaire dans l'infanterie de marine de 1887 à 1903, ayant servi en Cochinchine et au Tonkin (Rens. : Catherine Bedel-Thomas).

[2] Né le 15 septembre 1891 à Beaurières (Drôme). Fils de Victor Antoine Adrien Gay, 27 ans, maréchal-ferrant, et de Louise Léonie Terrot. Frère de Yvonne-Louise (Beaurières, 1893) et de Marcel (1901)(ci-dessous). Marié le 11 juin 1921 à Bourges avec Marguerite Perronet. (Rens. : Catherine Bedel-Thomas).

publicité

(*L'Écho annamite*, 6 décembre 1924, p. 2)

Publicité
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 14 avril 1926)

ÉTABLISSEMENTS LAURENT GAY
Angles des rues Pellerin et La-Grandière
SAÏGON
GRANDE CARROSSERIE FRANÇAISE
automobile et attelée
SELLERIE-HARNACHEMENT
CUITS ET SIMILI-CUIRS
Toile imperméable
Tapis en caoutchouc, aluminium, moquette, linoléum
CYCLES
BOIS CINTRÉS : roues, arceaux
PEINTURES-DRAS
LANTERNES-PHARES
VOITURES CAOUTCHOUTÉES : construction, réparation, achat, échange
AUTOMOBILES FIAT

Course km départ arrêté
(*L'Écho annamite*, 1er février 1928)

Engagés
Laurent Gay sur une Fiat grand sport

Automobilisme

L'épreuve du km arrêté de dimanche
Les résultats
(*L'Écho annamite*, 7 février 1928)

Meilleur temps toutes catégories :
PASCAL, sur Amilcar Grand Sport 53''

Motos
1er Perlié, sur Magnat Debon 4 c. v. 3/4 47 1/5.
2e Rougni, sur Royal Enfield 2 c. v. 3/4 47 4/5.
3e Morlet, sur Grôme-Rhône 5 c. v. 51
4e Maillard, sur Terrot 4. c.v. 53 "4/5
5e Da, sur Gnôme-Rhône 4 c.v. 68 2/5.

Autos
Jusqu'à 10 c. v. exclus
1er Poulet, sur Licorne 9. c. v. 1' 02" 2/5.
2e Félix Louis, sur Fiat 7. c. v. 1' 03".
3e Pascal, sur Amilcar 7. c. v. 1' 04"
4e Floret, sur Amilcar 7. c v. 1'05"
5e Aczenda, sur Roi. Pil. 9. c. v. 1' 09" 3/5.
6e Choubol, sur Fiat 7. c. v. 1' 12" 1/5.
7e Pibouleau, sur Fiat 7. c. v. Lim. t'15\
8e Pibouleau, sur Fiat 7. c. v. l'18"35.

Autos 10 c. v. à 15 exclus
1er Maréchal sur R. Pilain 11 cv. 56" 2/5,
2e Poulet sur Georges trat 11 cv. 1'01»
3e Maréchal sur Hotchkiss 12 cv. r 04"
4e Lasserre sur Hotchkiss 12 cv. l'07" 1/10
5e Fournier sur Ballot 12 cv. 1' 12" 5/10

Autos 15 c. v. et au dessus
1er Marcel Gay [3] sur Fiat 26 c. v. 1' 09 4/5.
Docteur Lasserre, hors course pour n'avoir pas rempli les conditions d'arrêt à l'arrivée.

Autos Catégories Dames
1re Mme Lemaître, sur Amil. Sport 1'01'
2e Mme Bussy, sur Renault 7 cv. 1" 2559
3e Mme Bézard, sur Fiat 7 cv. 1' 29"
4e Mme Pradal, sur Delahaye 9 cv. hors course.

Autos Sports
1er Pascal, sur Amilcar Sport 53"
2e Fioret, ser Amilcar Grand Sport 56" 2/5
3e Gay, Marc [Marcel], sur Fiat Grand Sport 56" 5/10
4e Rabbione Mario, sur Amilcar 1'05" 1/5
6e Mitche, sur Amilcar Grand Sport 1'06".
6e Poulet, sur Bugatti 8 c, v. Grand Sport 1'10" 2/5

[3] Marcel Gay : né à Luc-en-Diois (Drôme), le 4 septembre 1901. Frère de Laurent Gay. Marié à une Dlle Perrin (ci-dessous). Décédé à Saïgon le 17 mars 1951 (rens. : Gérard O'Connell).

(*L'Écho annamite*, 25 février 1928)

Ont été déférés au Parquet :
1° Nguyên van Tieng, 20 ans, secrétaire, dt rue Louvain, pour détournement de la somme de 262 $ 35, au préjudice de la maison Gay, 46, rue La-Grandière.

Décorations accordées à la suite de la Foire de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 28 mars 1928)

Chevalier de l'ordre impérial du Dragon d'Annam
M. Gay, propriétaire de garage.

ANNAM
Mariage
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 avril 1928)

M. Marcel Gay et Mlle Perrin..

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928)

Reviennent en France :
Mme Gay, qui compte près de 30 ans de séjour à la colonie.

REPRISE DE LA REPRÉSENTATION FIAT PAR LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE L'INDOCHINE

ÉTATS-UNIS
Annonce gratuite pour la maison Laurent Gay
(*L'Écho annamite*, 7 septembre 1928)

San Francisco, le 6 septembre 1928. — Les Compagnies United States Rubber, qui fabriquent des pneumatiques Goodyear et Firestone, ont annoncé que le prix des enveloppes deuxième qualité était baissé de 20 %.

Automobile club de Cochinchine*
(*L'Écho annamite*, 29 septembre 1928)

[…] Grâce à la sportivité de la Société des courses, l'A. C. C. disposera dorénavant, d'un local au-dessus du garage Gay, rue La-Grandière, où se feront les réunions et où seront déposés tous les documents et revues pouvant intéresser les membres de l'Association.

Publicité
Éts L. Gay
GOODYEAR
(*L'Écho annamite*, 30 nov. 1928, 19 décembre 1928)

Notre carnet financier
Société cochinchinoise immobilière
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1928)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cochinchinoise_immobiliere.pdf

Les fondateurs-émetteurs sont : MM. … Gay…, demeurant tous à Saïgon, et la Société foncière et agricole de Saïgon.

ÉTATS-UNIS
MM. Gay et Franchini [Garages Indochinois*] en feront-ils autant ?
(*L'Écho annamite*, 5 mai 1929)

New-York, le 29 juillet 1929 — Les Good-Year Tyre C° » et « Firestone C° » ont réduit de trois pour cent le prix des pneumatiques des qualités inférieures.

La Mathis 6 cylindres 2 l. 40
(*Le Merle mandarin*, 23 août 1929)

Révélation de l'année 1929, la Mathis « Emysix » est une voiture de grande classe — sa carrosserie, spécialement étudiée pour un châssis sans reproche convient admirablement à tous ceux qui aiment et le confort et la ligne.

Sa vitesse de 5 à 112 km/h — son moteur basé sur les conceptions modernes, c'est-à-dire petite consommation d'essence et d'huile — ses performances réalisées pendant 24 heures avec un moteur strictement de série, qui lui valurent les félicitations de l'A. C. F., sa souplesse, son endurance et ses multiples qualités en firent la voiture du Parisien.

Elle est incomparable, tant par son prix que par sa classe parce qu'aucune voiture ne possède ses qualités et son fini sinon celles d'un prix beaucoup plus élevé.

Demandez un essai eux Établissements Laurent Gay, rue La-Grandière, et vous serez convaincus.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1930)

Sur plainte de M. Gay et pour une dette de 2.500 piastres (facture de pneumatiques pour un garage à Phanthiêt), M. Paul Daron fut déclaré en faillite, M. Boulouys nommé syndic liquidateur et, le 12 mars, des saisies furent pratiquées aux domiciles de M. Daron.

Le 18 mai, Me Foray obtint que la faillite fût rapportée. En huit jours, il ne s'était présenté à M. Boulouys aucun autre créancier que M. Gay et l'actif de M. Daron vaut beaucoup plus de 2.500 piastres.

D'autre part, les fournitures avaient été faites par M. Tang Quang Di qui avait cédé sa créance à M. Gay ; celui-ci ayant tiré une traite sur M. Daron, ce dernier l'avait refusée.

La faillite avait été déclarée sans assignation faite à M. Daron et l'affaire avait été enrôlée quelques minutes avant l'audience où fut prononcée la faillite.

M. Gay a été condamné. aux. dépens.

Tout de même, il se passe de drôles de choses à Saïgon.

NOIR SUR BLANC
Carnaval sur un volcan
par L'Angély
(*Les Annales coloniales*, 22 mai 1930)

Au 15 avril, tandis que dans toute la métropole alarmée, il n'était encore question que des tragiques événements survenus dans notre empire d'Extrême-Asie, le Gouvernement Général de l'Indochine à Saïgon, donc l'observatoire le mieux renseigné sur la gravité latente des suites de Yen-Bay, « était le théâtre de la plus splendide, de la plus grandiose, de la plus inoubliable des féeries. Le merveilleux spectacle suivi d'un grand bal se déroula jusqu'à une heure très avancée du matin. » (*Les journaux saïgonnais*). On fêtait dignement S. M. Prajadhipok, roi de Siam, et son épouse.

Évidemment, le Tonkin n'est pas la Cochinchine, mais si un typhon avait ravagé le centre administratif, commercial, industriel et maritime de Saïgon-Cholon, il est probable qu'Hanoï, Haïphong, jusqu'à Yen-Bay, se seraient, par l'effet d'une élémentaire solidarité, profondément ressenties du désastre.

Or, c'est bien peu de temps après Yen-Bay que commençaient à Saïgon les préparatifs d'une manifestation carnavalesque, du reste fort bien réussie, si nous en jugeons d'après les croquis de « l'Impartial de Saigon ». C'est, en tête du cortège, Mmes de Lachevrotière et Van Vi, suivantes d'Abd-el-Kader ; M. Laurent Gay en poilu de 1918. Mme Le Lay en Victoire. La même feuille réunit les deux Napoléons, le grand était personnifié par Mme Bournier, le petit par M. Rosel, tandis que l'impératrice Eugénie revivait sous les traits de Mme Delmas ; Mlle Van Riswick était Vierge de Domrémy, Mme Madon, Blanche de Castille, et Mlle Motais de Narbonne, Saint-Louis, M. Desrioux, fort bien « nez », coiffait l'auguste perruque du Roi Soleil. Hé quoi !… Gens mal informés de Paris et de la province, vous n'allez pas imaginer qu'une Marie-Antoinette de féérie (Mme Bec), dont la traîne était portée par deux petits Annamites, évoquait en Saïgon, l'an 1930, le banquet funeste et célèbre, offert à Versailles au 2 octobre 1789 aux gardes du corps et aux officiers de la garnison ?

Trêve de plaisanteries, il ne faut pas que l'âme des violons et des jazz, les pétarades des bouchons de champagne et la danse étoilée des illuminations électriques, nous fassent oublier, un seul instant, la gravité latente d'une situation qui est loin d'être débrouillée. Là-bas, le feu couve sous la cendre, il serait criminel de s'endormir dans une douce quiétude.

La vigilance quotidienne fera beaucoup plus pour notre sécurité en Indochine que la justice mosaïque du talion : dent pour dent, œil pour œil.

Donc, il s'agit moins de préparer, deux mois à l'avance, la réussite de splendides mascarades, que de pratiquer une politique de prévoyance qui préserve notre grand empire indochinois de la catastrophe de nouvelles Vêpres Siciliennes.

Publicité
Voitures Essex, Voisin, Mathis
Camions Latil-Bernard
Agence pour l'Indochine des pneus Goodyear
(*L'Écho annamite*, 9 octobre 1930)

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1932)

Le 21 novembre, la voiture de M. Laurent Gay se jeta contre un arbre rue Paul-Blanchy. M. Gay et le payeur de Giadinh se tirèrent indemnes, mais M. Le Guyader et M. Oudot furent projetés hors de la voiture ; le premier eut de fortes contusions et le second, qui ne reprit connaissance qu'à l'hôpital de Giadinh, eut des blessures à la tête et à une jambe et un œil fermé.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 297 :
GARAGE Laurent GAY.
44, rue La-Grandière, Saïgon
Téléphone n° 388.

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES,

(*L'Écho annamite*, 16 juillet 1928)

L'assemblée générale de la Société des Courses de Saïgon a renouvelé son comité pour la saison prochaine et qui est ainsi constitué : M. L. Gay, président…

M. Laurent Gay victime d'un accident
(*L'Écho annamite*, 25 novembre 1930)

M. Laurent Gay, président de la Société des courses, a été mordu, sur notre hippodrome, par son propre cheval, Pétrel, alors qu'il tenait celui-ci par la bride, avant le départ de la course des pur-sang.

Pétrel, qui donnait des signes d'une grande nervosité, mordit M. Laurent Gay à l'épaule, lui occasionnant une plaie assez profonde.

Immédiatement, le président de la Société des Courses fut transporté dans l'ambulance de l'hippodrome jusqu'à l'hôpital où lui furent faites deux piqûres antitétaniques.

L'état de santé de M. Gay ne donne aucune inquiétude.

BRIQUETIER

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 450 :
Gay Laurent. — Gia-dinh (Cochinchine)
Briqueterie,
Binh-Thung.

Voir Manufacture de produits réfractaires Satan.*

PLANTEUR DE CAOUTCHOUC

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 856 :
PLANTATION AN-HOA-XA.
Siège social : 46, rue Lagrandière, Saïgon.
Commune de An-hoa-xa,
Canton de Binh-thai-trung,
Voie d'accès : par gare de Hoc-mon,
Surface totale : 100 ha.,
Totalité plantée et en rapport,
Directeur : L. Gay.

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 888 :
PLANTATION AN-THINH.
Siège social : 46, rue Lagrandière,
Saïgon,
Trang-bang,
Surface totale : 50 ha.
Entièrement plantée et en rapport.
Directeur : L. Gay.

PLANTEUR DE CAFÉ

25 octobre 1928
(*Bulletin administratif de l'Annam*, octobre 1928)

ERRATUM à l'arrêté n° 1057 du 9 juin 1926 autorisant la substitution de M. Gay aux droits de M. Servoz sur une concession provisoire accordée à celui-ci dans le Haut-Donnaï.

Au lieu de :

Art. 1. — Est. autorisée la substitution de M. Gay aux droits de M. Servoz sur une concession provisoire d'une superficie de 500 hectares sise à R'Lum (Haut-Donnaï) qui avait été accordée à ce dernier par arrêté n° 478 du 11 mars 1926.

Lire :

Art. 1. — Est. autorisée la substitution de M. Gay aux droits de M. Servoz sur une concession provisoire de deux cent trente hectares (230 ha) sise à R'Lum (Haut-Donnaï) qui avait été accordée à ce dernier par arrêté n° 478 du 11 mars 1926.

A l'*Officiel d'Indochine*
CONCESSIONS ACCORDÉES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1929)

Un terrain de 80 ha., sis à R'Lum, prov. du Haut-Donnaï (Annam), est concédé gratuitement et définitivement à M. Gay.

A l'*Officiel d'Indochine*.
DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

M. Laurent Gay demande concession pour 40 ans des chutes d'eau de Lien-Guich pour les aménager et fournir d'électricité son domaine de R'Lum.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1931)

Les planteurs de café du Sud-Indochinois ont créé le 27 avril, à Saïgon, un syndicat qui a élu président M. Sipière ; vice-président M. Dubreuilh ; secrétaire M. Céro ; trésorier M. Laurent Gay.

……

---

12 mars 1932
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 9 avril 1932)

Est autorisée la substitution de M. Laurent Gay aux droits de M. Jean Cravetto sur les 124 hectares restant de la concession provisoire accordée à ce dernier par l'arrêté du 31 mars 1926, modifié par deux errata subséquents, le dit terrain de 124 hectares, tel qu'il figure au plan ci-annexé.

M. Laurent Gay est tenu de se conformer aux dispositions de l'arrêté du 31 mars 1926 et de celui du 28 avril 1899.

Étude de Me Emmanuel FAYS, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 15 juillet 1939)

Le lundi 17 juillet 1939 à 16 heures,

Me FAYS, notaire à Saïgon, procédera, en son étude, à l'adjudication d'un terrain situé au village de R'LUM, canton de Dinh-An, province du Haut-Donnaï (Annam), en partie complanté de caféiers, d'une contenance de 144 ha. 08 a. 00 c, traversé par la nouvelle route du Darlac.

Dépendant de la succession de M. Laurent GAY.

Mise à prix : 500 p. 00

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire.

La Dépêche d'I. C. du 12 juillet 1939.

Étude de Me Emmanuel FAYS, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin
Idem sur surenchère au sixième
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 septembre 1939)

Mise à prix : 642 p. 00

VILLÉGIATEUR À DALAT

20 novembre 1931
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 décembre 1931)

M. Laurent Gay, industriel à Saïgon, propriétaire à Dalat, est désigné pour faire partie de la commission municipale de la ville de Dalat, en remplacement de M. Marty, membre décédé.

---

17 décembre 1932
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 14 janvier 1933)

Sont nommés membres de la commission municipale de Dalat pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1933 :

2. — Membres français non résidant à Dalat et ayant des intérêts à Dalat

……
Gay, industriel à Saïgon .
……

(*Bulletin administratif de l'Annam*, juillet 1935)

Sont nommés membres de la commission municipale de Dalat pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1936 :

2. — Membres français non résidant à Dalat mais ayant des intérêts à Dalat

MM. Laurent Gay, industriel à Saïgon, propriétaire à Dalat.
……

(*Bulletin administratif de l'Annam*, 15 juillet 1937)

Le public est informé qu'une demande de concession de terrains ruraux dont ci-après teneur, a été déposée dans les bureaux de la résidence supérieure :

DEMANDE DE CONCESSION GRATUITE

« Je, soussignée Susini Marie, Joséphine, Noélie Grégorine, âgée de 32 ans 1/2, sténodactylographie, demeurant à Saïgon, 38, boulevard Charner, de nationalité française, ayant fait pour la présente et ses suites élection de domicile à Dalat, chez Monsieur Laurent Gay.

Ai l'honneur de solliciter l'octroi d'un terrain de cinquante hectares, sis dans la province du Haut-Donnaï aux limites de l'agglomération de Fyan sur la route Coloniale no [?] à 33 kilomètres de la route Coloniale 13 vers le Darlac, et borné :

au nord et à l'est par le cours d'eau qui délimite la concession de. Monsieur Lê-phat-Vinh,

au sud et à l'ouest par un autre cours d'eau qui, en se jetant dans le précédent, forme le D. Krieng.

Je m'engage à effectuer sur ce terrain les travaux suivants : une plantation de caféiers et d'abrasins, de la culture maraîchère et une maison d'habitation, pour un montant global de dix à quinze mille piastres.

Je déclare avoir parfaite connaissance des clauses et conditions du cahier des charges type annexé à l'arrêté du 12 novembre 1931 et m'engage à m'y conformer.

Je joins en double expédition à la présente demande :

1° un croquis à l'échelle de 5/1000e orienté au nord, indiquant par rapport aux points remarquables de la région, la situation du terrain demandé et des concessions voisines existantes. Ce plan est reporté dans la marge sur un croquis faisant ressortir la situation de la future concession par rapport à ses environs.

2° un certificat de ma nationalité.

3° un certificat d'emploi ;

4° un certificat de Monsieur Gallo Bana, commerçant me prêtant son concours financier pour l'exploitation de la concession demandée ;

5° un certificat de résidence.

Fait à Saïgon, en double exemplaire, le quatre juillet mil neuf cent trente six.

Signé : SUSINI. »

Les oppositions qui pourront être formulées à l'encontre de cette demande seront reçues au 1er bureau de la résidence supérieure en Annam à Hué pendant un délai de deux mois à compter de la date d'apposition du présent avis.

Aucune opposition déclarée après l'expiration du délai d'affichage et d'enquête de domanialité ne sera recevable.

Hué le 28 avril 1937

Le chef du 1er bureau de la résidence supérieure en Annam à Hué.

Signé : BIROS

Étude de Me Emmanuel FAYS, notaire à Saïgon, 97, rue Pellerin

Adjudication

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 28 mai 1938)

Le jeudi 23 juin 1938 à 10 heures, à Saïgon, 97 rue Pellerin, en l'étude de Me FAYS.

D'une propriété à Dalat (Annam), avenue Roume, dépendant de la succession de M. Laurent GAY, comprenant terrain de 8.513 m² clôturé, grande maison de 2 étages toute meublée.

Jouissance de suite.

MISE A PRIX : 22 000 000 $

S'adresser : Pour visiter sur place ou à M. Élie Cunhac, à Dalat

et pour tous renseignements à Me E. FAYS, notaire à Saïgon.

La Dépêche d'I. C. du 24 mai 1938

L'Impartial du 24 mai 1938

Le Courrier-L'Opinion du 25 mai 1938.

DÉCÈS

M. Laurent Gay

(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 9 janvier 1937)

Il y a 4 jours, par le « Cap Padaran », est parti pour la France, accompagné de toute sa famille, notre ami Laurent Gay.

La santé de ce Cochinchinois de père en fils est bien chancelante.

Après les soins sérieux qu'il a reçus à Dalat, il n'y a plus qu'à escompter le climat de la Mère Patrie pour remettre en bonne santé un organisme qui a été secoué terriblement. On connaît la volonté et la force morale de notre ami qui a lutté avec courage au moment de la crise, mais on s'use vite sous notre climat tropical.

Tous les Saïgonnais, les turfistes, ses amis, souhaitent un bon voyage et un retour à la santé à l'excellent Laurent Gay et à sa famille.

M. Laurent Gay est mort
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 16 janvier 1937)

Notre ami Laurent Gay, parti pour la France il y a 12 jours par le « Cap-Padaran », n'a pu arriver à destination. Il est décédé en vue de Colombo. Nous avions, au moment de son départ, indiqué son état précaire et nous avions fait part de nos inquiétudes à ses amis. Hélas ! nos prévisions étaient malheureusement trop fondées.

Le Nouvelliste présente à Madame Laurent Gay, à la pauvre mère, restée à Saïgon, à son frère Marcel, à toute sa famille ses vifs regrets et ses sincères sentiments de condoléance.